



REPUBLIQUE DU NIGER  
-----  
CABINET DU PREMIER MINISTRE

COMITE NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES  
SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

# Bulletin mensuel d'information sur la situation alimentaire, socio-économique, sanitaire et nutritionnelle



# SOMMAIRE

## Résumé synthétique

|  |    |
|--|----|
| AVANT PROPOS.....  | 2  |
| 1. SITUATION AGRO-PASTORALE.....   | 3  |
| 1.1 Situation phytosanitaire : <i>dégradation continue des conditions écologiques nécessaires à la reproduction du criquet pèlerin</i> ..... | 3  |
| 1.2 Situation sanitaire du cheptel: <i>nécessité de prendre des mesures énergiques contre la pandémie de la grippe aviaire</i> .....         | 3  |
| 1.3 Situation pastorale 2005 -2006 : <i>un bilan fourrager satisfaisant</i> .....  | 3  |
| 1.4 Situation des marchés agricoles : <i>ralentissement du rythme de la hausse des prix des céréales</i> .....                               | 4  |
| 1.5 Situation des marchés à bétail: <i>baisse des transactions commerciales après la fête de Tabaski</i> .....                               | 7  |
| 2. SITUATION DES MALADIES A POTENTIEL EPIDEMIQUE .....   | 10 |
| 3. SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AUTRES ACTIVITES DU SAP.....   | 10 |
| ANNEXES .....  | 13 |

*Services participants au Groupe de Travail Interdisciplinaire du Système d'Alerte Précoce (GTI/SAP):*

|   |            |                            |
|---|------------|----------------------------|
| CAB/PM. Cellule Crises Alimentaires                                 | BP 893     | Tél. : 72 35 78 / 72 26 46 |
| MDA - Dir. des Cultures Vivrières                                   | BP 323,    | Tél. : 37.23.35 / 37.27.75 |
| MSP - Système National d'Information Sanitaire                      | BP 13.378, | Tél. : 72.36.78            |
| MC/PSP/A - Dir. du Commerce Intérieur et de la Concurrence          | BP 480,    | Tél. : 73.45.25            |
| MRA-Dir.de la Production Animale et de la Promotion des Filières    | BP 12.091, | Tél. : 73.31.84            |
| MDA - Dir. de la Protection des Végétaux                            | BP 323     | Tél. : 74.25.56            |
| ME/T - Dir. de la Météorologie Nationale                            | BP 218,    | Tél. : 73.21.60            |
| ME/F - Dir. Générale des Programmes sectoriels                      | BP 862,    | Tél. : 72.32.58            |
| ME/F – Institut National de la Statistique                          | BP 862,    | Tél. : 72.51.95            |
| MHE/LCD - Dir. des Ressources en Eau                                | BP 257,    | Tél. : 72.23.07/20.30.84   |
| MRA – Dir. de la Santé Animale                                      | BP 12.091, | Tél: 73 31 84 / 73 83 86   |
| MC/PSP/A - Système d'Information sur les Marchés Agricoles          | BP 474,    | Tél. : 74.27.18            |
| MRA - Système d'Information sur les Marchés à bétail                | BP 12.091, | Tél. : 73.72.96            |
| MDS/P/PF -Dir de la Promotion Sociale et de la Solidarité Nationale | BP         | Tél : 72 22 42             |

## AVANT PROPOS

*Le Système d'Alerte Précoce (SAP) est né d'un besoin pressant du Niger de disposer d'un outil d'aide à la décision en matière d'informations sur la sécurité alimentaire. Il a été créé par décret n° 89/003/PM du 23 septembre 1989 et modifié par décret n°95-081/PM du 31 mai 1995, puis par arrêté n°0070/PM du 3 septembre 2002. Le SAP a pour mission de collecter, de traiter et de diffuser les informations relatives aux crises alimentaires effectives et/ou potentielles, de suivre l'évolution de la situation dans les zones concernées. Il a également en charge, l'évaluation de l'impact des actions conduites pour l'atténuation des crises alimentaires, notamment celles coordonnées par le Groupe de Travail Interdisciplinaire pour la Gestion des Crises Alimentaires (GTI/GCA). Pour atteindre ces objectifs, le SAP dispose des services techniques centraux de l'Etat intervenant directement ou indirectement réunis au sein d'un Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI/SAP) et des Comités régionaux et sous-régionaux de prévention et de gestion de crises alimentaires.*

*Ainsi, il rassemble, analyse et diffuse les informations dans les domaines alimentaire, sanitaire, nutritionnel et socio-économique. Son principal moyen de communication est le bulletin mensuel d'information.*

*Ce bulletin est élaboré à partir des informations collectées par les agents de terrain de tous les services techniques intervenant dans la résolution des problèmes que pose la sécurité alimentaire. Les informations sont vérifiées et complétées au niveau des arrondissements et des régions puis acheminées au SAP par les canaux les plus rapides possibles (message radio, fax, téléphone, poste, messagerie des sociétés de transports, etc.). Ces informations sont complétées par les services techniques centraux membres du GTI/SAP.*

*Le Groupe de travail Interdisciplinaire du Système d'Alerte Précoce (GTI/SAP), les cadres du SAP et l'assistance technique au SAP constituent le comité de rédaction de ce bulletin.*

*Le bulletin est structuré de la manière suivante :*

- *Une présentation synthétique des différentes composantes de la sécurité alimentaire à partir des indicateurs les plus significatifs de la période. Les autres informations sont stockées au SAP. Les utilisateurs désireux d'obtenir de plus amples informations peuvent s'adresser à cette structure ou aux collaborateurs dont l'adresse se trouve à la première page ;*
- *Une analyse approfondie des zones vulnérables identifiées lors des réunions annuelles du Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CN/PGCA) qui se tiennent à la fin de chaque campagne agropastorale. Ces réunions regroupent à chaque fois tous les partenaires du CN/PGCA :*

*Une rubrique d'actualités qui traite de toutes les autres activités des différents partenaires (missions, colloques, séminaires, etc.).*

# 1. SITUATION AGRO-PASTORALE

**1.1 Situation phytosanitaire :** *dégradation continue des conditions écologiques nécessaires à la reproduction du criquet pèlerin*

## **1.1.1 Situation relative au criquet pèlerin**

Les prospections effectuées au cours du mois de janvier 2006 ont révélé la présence du criquet pèlerin dans certains sites. De faibles populations d'ailés immatures (1 à 10 individus/ha) et des larves solitaires (1 à 2 individus/m<sup>2</sup>) ont été observées dans les sites encore verts du Tamesna central au cours des deux dernières décades de janvier 2006. La situation est en évolution, notamment dans les vallées de l'Azaouak, Alleleka et Billal avec des densités pouvant atteindre 50 individus/m<sup>2</sup> par endroit.

A Agaliouk (Aïr), des ailés immatures avec des densités de 50 à 100 individus/ha ont été notés pendant la deuxième décade de janvier 2006.

Les conditions écologiques nécessaires à la reproduction du ravageur se dégradent de plus en plus. Ainsi, dans le Tamesna, la végétation annuelle est en cours de dessèchement même si certains sites situés aux flancs des plateaux de Mbikas et Arabigou présentent encore, en fin de première décade de janvier 2006, un aspect général assez vert. La végétation verte se limite à de petites tâches de *Schouwia* et quelques pieds très épars de *Fagonia* sp. et de *Colocynthis* sp. dans les vallées de l'Azaouak, les zones de Alleleka et de Billal.

Dans l'Aïr, les sites potentiels se trouvent uniquement le long des oueds du centre (Zilalet, Anou Makarene). Les espèces végétales annuelles sont totalement sèches à l'exception du *Schouwia* où quelques pieds épars restent encore verts et constituent des biotopes potentiels de survie du ravageur.

Au vu des densités relativement faibles observées, aucun traitement n'a été effectué depuis fin octobre 2005. Les prospections sont actuellement en cours par deux équipes déployées dans l'Aïr et le Tamesna depuis le 16 janvier 2006.

En prévision, il faut noter que des reproductions à petites échelles pourraient être observées aussi bien dans l'Aïr que dans le Tamesna compte tenu des effectifs présents,

de leurs états biologiques et des conditions écologiques favorables.

## **1.1.2 Situation relative aux autres ennemis de cultures**

Sur les cultures de contre-saison, aucune signalisation n'a été rapportée.

## **1.2 Situation sanitaire du cheptel : nécessité de prendre des mesures énergiques contre la pandémie de la grippe aviaire**

La situation sanitaire est caractérisée par la poursuite de la campagne de vaccination contre la péri pneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste des petits ruminants (PPR) d'une part, et l'apparition de la grippe aviaire au Nigeria. A cet effet des mesures immédiates ont été prises notamment l'interdiction d'importation de volailles et de leurs produits dérivés. Par ailleurs, un programme d'urgence est déjà élaboré au niveau du Ministère des Ressources Animales.

## **1.3 Situation pastorale 2005-2006 : un bilan fourrager satisfaisant**

La campagne agropastorale 2005/2006 a été caractérisée par des excédents pluviométriques enregistrés au niveau de plus de 60% des postes suivis en zone pastorale par rapport à l'année 2004. Cette situation a eu des répercussions globalement favorables sur l'évolution des pâturages.

Le cheptel national est estimé à **6 169 824 Unités Bétail Tropical (UBT)**. Ses besoins alimentaires du pour les 9 prochains mois à venir estimés sur la base d'une consommation moyenne de 6,25 kg de matière sèche (MS) par UBT et par jour sont de **10 488 701 tonnes de MS**. Quant au **disponible** fourrager, il est de **12 376 292 tonnes de MS**. Ainsi, le bilan prévisionnel laisse apparaître un **excédent** théorique de **1.887.591 tonnes de MS**, soit **18% des besoins totaux**. Cela équivaut aux besoins totaux de 1.118.572 UBT pendant les 9 mois de la saison sèche (cf. tableau n°1 en Annexes).

Les caractéristiques essentielles de ce bilan fourrager prévisionnel sont les suivantes :

- Un excédent théorique de 1.887.591 tonnes de matières sèches ;

- De fortes disparités inter et intra régionales (cf. tableau n°2 en Annexes) ;
- Un risque permanent de réduction de pâturage disponible par les feux de brousse ;
- Des surcharges pour cause de non libération à temps des champs de culture ;
- Des prélèvements abusifs (commerce de paille de brosse) ;
- Un mauvais maillage des points d'eau en zone pastorale.

L'analyse comparée des bilans fourragers prévisionnels de 2000 à 2005 montre que le bilan 2005 est supérieur à ceux des deux autres campagnes excédentaires 2001 et 2003 respectivement de 30% et 25%. Il est par contre sans commune mesure avec celui très déficitaire de 2004 qui couvrait à peine 64% des besoins totaux du cheptel national (cf. tableau n°3 en Annexes).

#### 1.4 Situation des marchés agricoles : ralentissement du rythme de la hausse des prix des céréales

La situation des marchés agricoles, au cours du mois de janvier 2006, reste marquée par la poursuite de la hausse des prix des céréales, mais à un rythme relativement modéré par rapport au mois précédent. En effet, elle est de 4% pour le mil et le sorgho et 2% pour le maïs et le riz, deux céréales essentiellement importées. De même, le prix moyen du niébé qui était en baisse continue depuis le démarrage des récoltes au mois de septembre 2005, amorce au cours de ce mois, une hausse de 8% en raison d'une baisse de son offre sur les marchés.

Par rapport au même mois de l'année passée, les prix actuels de toutes les céréales de base (mil, maïs, riz) présentent des niveaux légèrement plus élevés avec des écarts allant de 4% pour le mil à 6% pour le riz importé. Par contre, le prix moyen du niébé présente une baisse de 21% par rapport à son niveau du même mois de l'année précédente.

Comparée à la moyenne des prix des cinq dernières campagnes de commercialisation à la même période, les prix de toutes les céréales suivies sont à des niveaux plus élevés au cours du mois de janvier 2006. Les écarts sont de 16% pour le mil, le maïs et le sorgho et 12% pour le riz importé.

#### Le mil

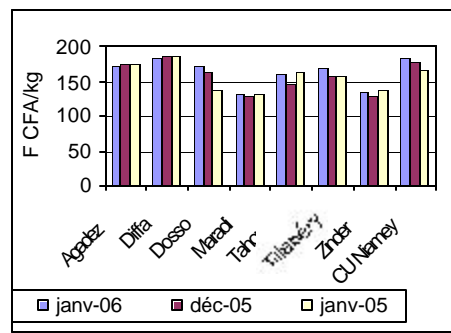
La hausse du prix du mil amorcée dès le mois de décembre 2005 se poursuit au mois de janvier 2006 mais, à un rythme relativement moins élevé, 4%. Ainsi, le prix moyen du mil s'établit au cours du mois de janvier 2006 à 164 F CFA/kg.

Les hausses de prix sont plus significatives sur les marchés des régions de Tahoua et Tillabéri (+9% chacune). Ces hausses sont essentiellement liées à une demande de mil de plus en plus croissante. Par contre, dans la région de Diffa, la tendance des prix est légèrement à la baisse grâce à une amélioration de l'approvisionnement à partir du Nigeria. Sur les marchés suivis des régions d'Agadez et Maradi, les prix sont plutôt stables.

Les prix les plus bas sont enregistrés dans les régions de Zinder et Maradi particulièrement sur les marchés de Bakin-Birgi/Tanout (112 F/kg), Dan-Issa/Madarounfa (122 F/kg) et de Koundoumawa/Mirriah et Gararé/Tessaoua (126 F/kg chacun).

A l'opposé, les prix les plus élevés sont observés sur les marchés de N'guigmi (246 F/kg), Dosso-Commune (199 F/kg) et du Petit-Marché de Niamey (189 F/kg).

Graphique 1: Moyennes des prix du mil par région



Source : SIMA

Par rapport au même mois de la campagne de commercialisation précédente et à la moyenne des cinq dernières années, le prix moyen du mil présente un niveau plus élevé de 4% et 16% respectivement.

Comparé au même mois de la campagne agricole 2003-2004, le prix moyen du mil accuse une hausse de 46%.

D'une manière générale, la hausse de prix observée au cours de cette campagne agricole globalement excédentaire s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs.

D'abord les facteurs relatifs à l'offre :

- La bonne disponibilité des produits de rente en l'occurrence le niébé. En effet face à une bonne production du niébé enregistrée au cours de la campagne agricole 2005/2006, les producteurs préfèrent vendre cette légumineuse plutôt que le mil pour satisfaire leur besoin financier. Ainsi, sur la plupart des marchés ruraux des zones agricoles, la présentation du niébé dépasse largement celle des céréales sèches (mil, maïs et sorgho) ;
- la consommation précoce du mil sur pied : En effet, face aux difficultés alimentaires, certains ménages-producteurs ont commencé à consommer leur mil dès le stade grenaison laiteuse avant donc la maturité complète. Ce comportement a un effet réducteur sur le stock paysan ;
- le remboursement en nature (mil) et à de forts taux d'intérêts des crédits contractés par certains producteurs en période de soudure auprès des commerçants usuriers. Cette pratique a également une incidence sur l'offre des producteurs ;
- la situation alimentaire difficilement vécue au cours de l'année précédente entraîne la plupart des producteurs à la prudence par rapport à la vente de leur production de mil.

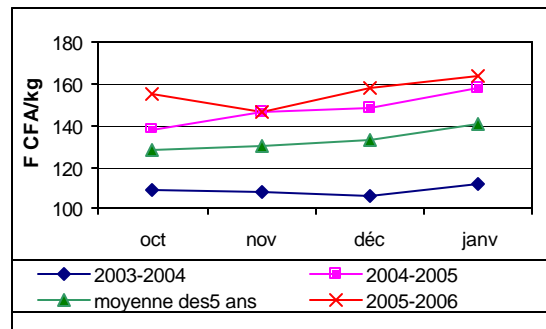
Ensuite viennent, les facteurs liés à la demande :

- l'existence d'une demande jusqu'ici non satisfaite des commerçants désireux de reconstituer leurs stocks. Une présence remarquée des collecteurs à la recherche des céréales est observée dès le mois de septembre 2005 sur tous les marchés des zones de production ;
- les achats institutionnels et la reconstitution des stocks des banques de céréales ;
- la reconstitution des stocks familiaux : ayant tiré les leçons d'une hausse vertigineuse des prix au cours de la période de soudure de l'année passée, certains ménages ont renforcé leur stock de mil dès la période de collecte en réalisant des achats sur les marchés .

Enfin, à ces facteurs, s'ajoutent l'influence des prix très élevés du mil en période de soudure (juin à septembre 2005) sur les prix de la période de récolte en octobre 2005. Ainsi, en dépit des baisses de prix enregistrées au cours des mois de septembre et octobre, la présente campagne de commercialisation a démarré

avec des prix relativement élevés par rapport aux campagnes précédentes.

Graphique 2 : Evolution du prix moyen du mil sur l'ensemble du pays



Source : SIMA

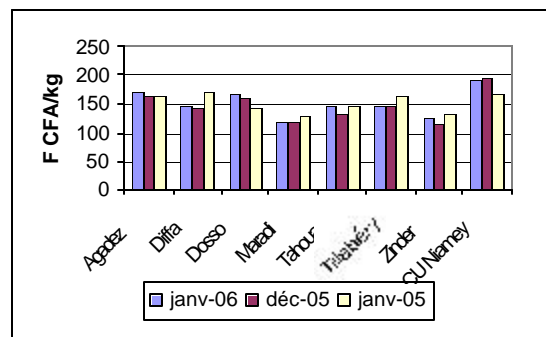
### Le sorgho

Comme pour le mil, le prix moyen du sorgho qui s'établit à 152 F/kg en janvier 2006 présente une hausse de 4% par rapport au mois précédent. Cependant, contrairement au mil, son offre est très faible sur la plupart des marchés. Sa demande est particulièrement plus importante sur les marchés des régions de Tahoua et Zinder où les hausses de prix atteignent 10% et 9% respectivement.

Malgré cette hausse de prix, les marchés de Zinder enregistrent avec ceux de Maradi les prix les moins élevés. Il en va ainsi des marchés de Bakin-Birgi/Tanout (97 F/kg), Dan-Issa/Madarounfa (105 F/kg) et Gararé/Tessaoua (112 F/kg).

A l'inverse, les marchés de la Communauté Urbaine de Niamey connaissent les prix les plus élevés. Ainsi, les prix pratiqués sont de 205 F/kg à Katako, 200 F/kg au Petit-Marché et 193 F/kg au Complexe. Le sorgho coûte ainsi plus cher que le mil sur ces marchés.

Graphique 3 : Moyennes des prix du sorgho par région



Source : SIMA

Par rapport au même mois de la campagne de commercialisation précédente, le prix moyen du sorgho en janvier 2006 est à un niveau identique. Par contre, par rapport à la moyenne des cinq dernières années et à la campagne excédentaire au Niger 2003-2004 à la même période, ce prix est en hausse de 16% et 47% respectivement.

### Le maïs

Le prix moyen du maïs qui s'établit à 177 F/kg en janvier 2006 présente une très légère hausse de 2% par rapport à son niveau du mois précédent. Essentiellement constituée des importations, son offre reste tout de même suffisante sur tous les marchés locaux. La hausse des prix supérieure à la moyenne observée sur certains d'entre eux est liée à la qualité (origine) du produit présenté. C'est le cas des marchés des régions de Dosso (+7%) et Tahoua (+6%) où les relevés des prix ont porté sur le maïs en provenance du Bénin qui coûte plus cher que les autres car très apprécié par les ménagères. La région de Diffa, ravitaillée en maïs local du lac Tchad, enregistre également une hausse de prix de 10% en raison d'une forte demande de ce produit.

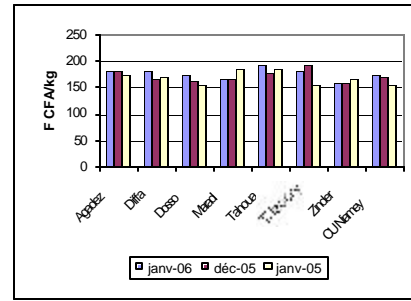
Cependant, certains marchés connaissent des baisses de prix. Il s'agit particulièrement des marchés de la région de Tillabéri (-5%) où prédomine le maïs en provenance du Ghana et du Burkina Faso.

Les prix les plus bas sont enregistrés sur les marchés frontaliers de Torodi (136 F/kg) et Gaya (138 F/kg), tandis que les prix les plus élevés sont relevés sur les marchés d'Abalak (224 F/kg) et de Loga (213 F/kg).

Comparé à son niveau du même mois de la campagne de commercialisation précédente, et à la moyenne de 5 dernières années à la même période, le prix moyen actuel du maïs est en hausse respectivement de 5% et 16%.

Par rapport au même mois de la campagne excédentaire 2003-2004, le prix de la présente campagne connaît également un niveau plus élevé de 46%.

Graphique 4 : Moyennes des prix du maïs par région



Source : SIMA

### Le riz

Malgré un bon approvisionnement des marchés, le prix moyen du riz importé qui est de 346 F/kg accuse une augmentation de 2% par rapport au mois précédent. Toutefois, cette évolution de prix peut être qualifiée de stable puisque deux régions seulement ont connu une variation de prix de plus de 2%. Il s'agit de Diffa (+7) et Tahoua (+3%). Les prix varient de 260 F/kg (Téra) à 500 F/kg (N'guigmi). Le faible niveau de prix du riz importé à Téra s'explique par le ravitaillement de ce marché à partir du Burkina - Faso.

Comparé au même mois de la campagne de commercialisation précédente et à la moyenne des cinq dernières années, le prix moyen du riz importé au cours de ce mois présente des hausses respectives de 6% et 12%.

S'agissant du riz local, il n'est commercialisé que sur un nombre réduit de marchés. Son prix moyen au cours de ce mois se situe à 289 F/kg, soit une hausse de 5% par rapport au mois de décembre 2005. Cette hausse de prix traduit un faible niveau de son offre.

### Le niébé

On note une diminution de la présentation de cette légumineuse sur les marchés par rapport aux mois précédents. Ainsi, son prix moyen qui était en baisse continue depuis le mois de septembre 2005, enregistre au cours de ce mois de janvier 2006 une hausse de 8%. Il se situe à 192 F CFA/kg. Les hausses sont plus importantes sur les marchés des régions de Maradi (+21%), Zinder (+21%) et Tillabéri (+17%) où l'on enregistre de fortes demandes.

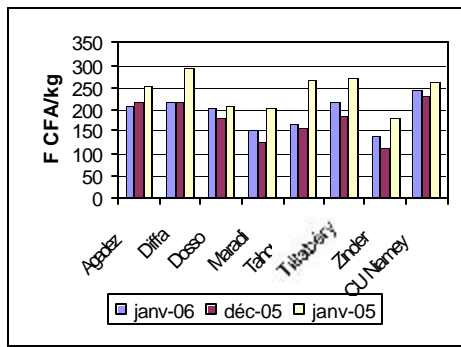
Les prix les plus élevés ont été relevés à Kirtachi/Kollo (271 F/kg) et à Bakin-Birgi/Tanout (116 F/kg).

Cependant, par rapport au mois de janvier 2005, et à la moyenne des cinq dernières années à la même période, le prix moyen



actuel du niébé est en baisse respectivement de 21% et 5%.

**Graphique 5** : moyennes des prix du niébé par région



### 1.5 Situation des marchés à bétail : baisse des transactions commerciales après la fête de Tabaski

Le mois de janvier a été marqué par la célébration de la fête de Tabaski en fin de première décade. Dans les dix jours qui ont suivi cette fête, la plupart des marchés à bétail n'ont pas connu d'animation. Toutefois, contrairement aux années antérieures, on constate que la reprise des transactions commerciales du bétail a été rapide. Les opérateurs économiques étrangers sont revenus dans leurs marchés traditionnels d'exportation. Par rapport au mois de décembre 2005, on constate en général, une baisse des présentations et ventes du bétail au niveau de toutes les espèces et catégories suivies par le SIMb. Le taux de vente toutes espèces confondues est resté constant (58%). Il est en légère hausse de 2% par rapport à celui de la même période en 2005. Comparées à celles de janvier 2005, les présentations et ventes du mois de janvier 2006 ont baissé pour toutes les espèces. Cela tient au fait que les animaux n'ont pas encore regagné les zones agropastorales riches en fourrage. Nonobstant cette baisse des ventes, les prix moyens relevés enregistrent une hausse pour les bovins et les camelins. En revanche au

niveau des petits ruminants, on note une baisse des prix pour les béliers et les boucs. Par contre, les prix sont restés stables pour la chèvre et sont en très légère hausse pour la brebis (2%). Comparés à ceux du mois de janvier 2005, les prix relevés en janvier 2006 sont en hausse au niveau de toutes les catégories à l'exception du bélier et des caprins. Cette situation est due au décalage calendaire lié à la célébration de la fête de Tabaski entre cette année et l'année passée. En ce qui concerne les termes de l'échange bétail/mil, ils sont restés stables pour le taureau et la vache et sont en baisse pour le bélier, le bouc et la chèvre de 3 à 19%, consécutivement à la baisse des prix au niveau de ces catégories. La même tendance est observée par rapport à l'année passée à la même période à la différence que pour le taureau et la vache, l'équivalent céréalier est en hausse respectivement de 12% et 16%. La situation sanitaire du cheptel est calme et la traditionnelle campagne de vaccination contre la péri pneumonie contagieuse bovine (PPCB) se poursuit activement.

#### 1.5.1 Marché des bovins

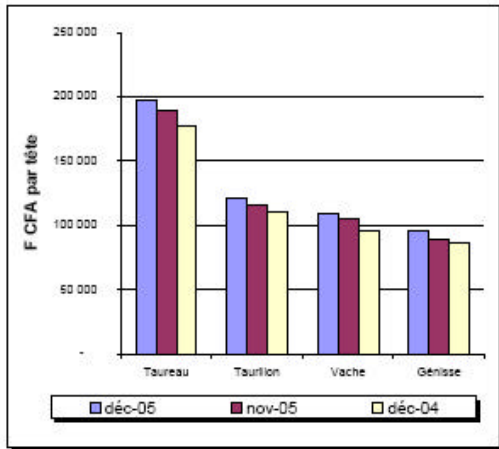
Dans l'ensemble, les présentations et les ventes du mois ont baissé respectivement de 30% et 33% par rapport au mois de décembre 2005, avec un taux de vente normal de 56% contre 59% le mois passé et 55% en janvier 2005. Cette très forte baisse des présentations et ventes peut s'expliquer par la bonne campagne agropastorale de 2005, ce qui n'incite pas les éleveurs à vendre beaucoup d'animaux. A cela, il faut ajouter une diminution de la demande interne (ralentissement des abattages). Toutefois, le taux de vente de 56% s'explique par l'existence d'une demande à l'exportation.

En moyenne, malgré une baisse des ventes, les prix des bovins se sont améliorés de 5% par rapport au mois de décembre 2005. En fonction des catégories, les prix du taureau et du taurillon, recherchés à l'exportation, enregistrent une hausse respective de 4% et 5%. La demande en femelles était également assez soutenue au plan interne avec les achats qui sont opérés par les sédentaires. En outre dans beaucoup de marchés de la région de Tillabéri, on a observé une demande en génisses de la part de plusieurs opérateurs maliens achetant des génisses. Ainsi, le prix moyen de la génisse s'est amélioré de 7% et celui de la vache de 5%. Par rapport au même mois de l'année dernière, une amélioration des prix de 12% est observée en raison d'un meilleur état d'embonpoint des sujets



présentés sur les marchés. La demande du Nigeria en particulier pour les bovins de qualité est à la source de cette hausse de prix. Enfin selon les catégories, on constate une amélioration des prix de 10% à 15%.

**Graphique 6** : Evolution du prix des bovins en janvier 2006



Source : SIMb/MRA

### 1.5.2 Marché des ovins

En général, la période de Tabaski représente en moyenne près de 30% des ventes totales d'ovins au cours des dernières campagnes de commercialisation du bétail. C'est donc une période essentielle du commerce des ovins. Après le passage de cette fête, le marché des ovins a été marqué au cours de ce mois de janvier 2006 par une baisse des présentations et ventes de 51%. Cette situation résulte d'une faible demande aussi bien interne qu'à l'exportation.

En moyenne, les prix des ovins ont baissé de 10% par rapport au mois de décembre 2005. Selon les catégories, la situation diverge. Ainsi, le prix moyen du bélier a baissé de 16% tandis que celui de la brebis s'est amélioré de 2%. L'état d'embonpoint des sujets étant bon, la baisse des prix du bélier ne peut être imputable qu'à une faible demande à l'exportation. Par rapport à la moyenne des prix relevés, on constate que les plus bas prix du bélier sont enregistrés à N'guigmi avec 27.500 F et ceux de la brebis à Koundoumawa, Tanout et Abalak avec 17.000 F. Par rapport au mois de janvier 2005, les prix ont baissé en moyenne de 8%. Selon les

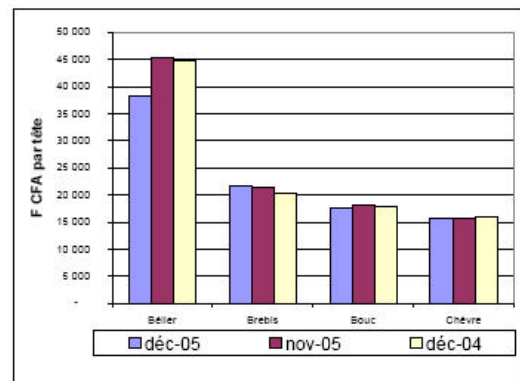
catégories, le prix moyen du bélier a baissé de 15% alors que celui de la brebis s'est amélioré de 7%.

### 1.5.3 Marché des caprins

Les caprins sont également très sollicités lors de la fête de Tabaski. Comme pour les ovins, le marché des caprins a enregistré une baisse des présentations et ventes de 36% par rapport au mois de décembre 2005. Le taux de ventes du mois est de 68% contre 67% en décembre 2005 et 62% en à la même période en 2005. La faible fréquentation des marchés par les différents acteurs (éleveurs, bouchers, revendeurs) explique la baisse des ventes et des présentations.

La baisse conjuguée des présentations et des ventes a généré une baisse des prix moyens des caprins de 2% par rapport au mois précédent. Selon les catégories, on constate que le prix moyen du bouc a baissé de 3% tandis qu'une stabilité de prix est observée pour la chèvre. Comme au niveau de la brebis, il existe une demande interne de chèvres par les sédentaires et les femmes en particulier. Cette demande sélective orientée vers les femelles reproductrices s'explique par le besoin de reconstitution du cheptel caprin suite à la décapitalisation du cheptel occasionnée par la crise alimentaire aiguë de 2005. Par rapport au mois de janvier 2005, on note une baisse des prix de 2% pour le bouc et 3% pour la chèvre.

**Graphique 7** : Evolution du prix des petits ruminants en janvier 2006



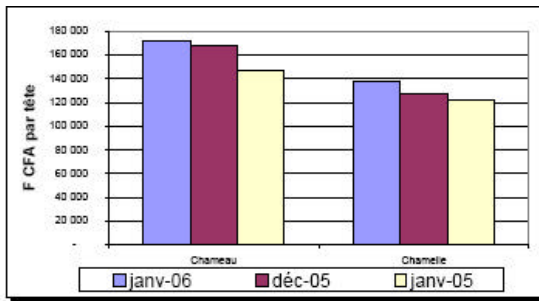
Source : SIMb/MRA

### 1.5.4 Marché des camelins

Comme chez les bovins, le marché des camelins a été caractérisé par une baisse des présentations et ventes respectivement de 34% et 32% par rapport au mois de décembre 2005. Le taux de vente du mois est resté constant 58% contre 56% en janvier 2005.

Les prix moyens des camelins, nonobstant une baisse de la demande ont enregistré une hausse de 5% par rapport au mois de décembre 2005. En fonction des catégories le prix moyen du chameau a augmenté de 2% et celui de la chamelle qui a constitué la catégorie la plus demandée (ré élevage ) a vu s'améliorer de 8%. Par rapport au mois de janvier 2005, les prix moyens s'améliorent de 15% avec respectivement +16% pour le chameau et +14% pour la chamelle à cause de leur état d'embonpoint qui est meilleur cette année.

**Graphique 8** : Evolution du prix des camelins en janvier 2006



Source : SIMb/MRA

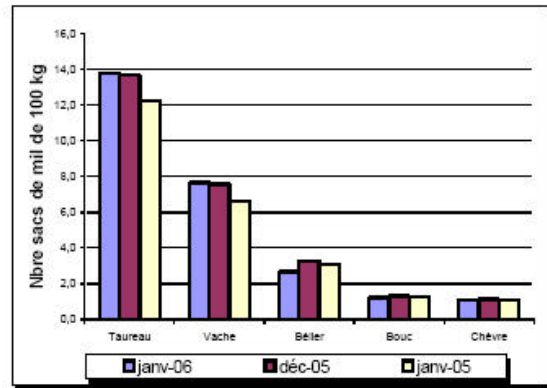
### 1.5.5 Evolution des termes de l'échange bétail/mil

Les termes de l'échange qui représentent le nombre de sacs de mil obtenus avec le prix de vente d'un animal, donnent les résultats suivants pour le mois de janvier 2006 (sac de mil de 100 Kg = 14.355 FCFA en moyenne ).

*Niveaux de l'équivalent céréalier*

- Taureau/mil = 13,8 sacs en janvier 2006 contre 12,6 en déc-2005 et 12,2 sacs en janvier 2005 ;
- Vache/mil = 7,6 sacs en janvier 2006 contre 7,3 en déc-2005 et 6,6 sacs en janvier 2005 ;
- Bélier/mil = 2,7 sacs en janvier 2006 contre 2,9 en déc-2005 et 3.1 sacs en janvier 2005 ;
- Bouc/mil = 1,2 sacs en janvier 2006 contre 1,2 en déc-2005 et 1,,2 sacs en janvier 2005 ;
- Chèvre/mil = 1,1 sacs en janvier 2006 contre 1,1 en déc-2005 et 1,1 sacs en janvier 2005.

**Graphique 9** : Evolution des termes de l'échange bétail/mil



Source : SIMb/MRA



## 2. SITUATION DES MALADIES A POTENTIEL EPIDEMIQUE

Au cours du mois de janvier 2006, la situation des maladies à potentiel épidémique reste toujours marquée par la persistance des cas de paludisme, avec toutefois, une diminution du nombre de cas.

### **Choléra**

Au cours du mois de janvier 2006, aucun cas de choléra n'a été enregistré. Ainsi, comme au mois de décembre 2005, la situation demeure calme.

### **Rougeole**

En janvier 2006, 15 cas de rougeole ont été enregistrés contre 6 cas en décembre 2005. La campagne de masse contre la rougeole a été un succès sur toute l'étendue du territoire national. Au cours de l'année 2005, un total de 2 179 cas de rougeole dont 15 décès ont été enregistrés sur l'ensemble du pays. Cette incidence est nettement inférieure à celle de l'année 2004 avec 62 474 cas et 411 décès.

### **Méningite**

En janvier 2006, un total de 147 cas de méningite (taux d'attaque cumulée de 1,1 pour 100.000 habitants) dont 15 décès (taux de létalité cumulée de 10,2%) contre un total de 135 cas en

décembre 2006 (un taux d'attaque cumulée de 1,1) dont 9 décès soit un taux de létalité de 6,7%. Ainsi, par rapport au mois précédent, on observe une légère augmentation du nombre de cas.

Au cours de l'année 2005, un total de 1 291 cas de méningite dont 143 décès ont été enregistrés sur l'ensemble du pays. Cela correspond à un taux de létalité de 11,1%. Cette incidence est nettement inférieure à celle de l'année 2004 au cours de laquelle 3.982 cas et 333 décès, soit un taux de létalité de 8,4%. Ainsi, en 2005, le taux de létalité de la méningite a été plus élevé que celui de 2004.

### **Paludisme**

En janvier 2006, un total de 33 442 cas de paludisme (taux d'attaque cumulée de 257,4 pour 100 000 habitants) dont 54 décès soit un taux de létalité de 0,2%. En décembre 2005, le nombre total de cas de paludisme enregistrés était 43 682 dont 109 décès soit un taux de létalité de 0,26 %. On observe ainsi au cours du mois, une diminution du nombre de cas par rapport au mois précédent mais le taux de létalité reste le même. Au cours de l'année 2005, un total de 757 775 cas de paludisme dont 2 054 décès ont été enregistrés sur l'ensemble du pays.

## 3. SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES ZONES VULNERABLES ET AUTRES ACTIVITES DU SAP

### **3.1 Programme de soutien aux populations vulnérables en 2006**

Suite à la crise alimentaire aiguë de 2005 qu'a connue le Niger et les résultats de la campagne agropastorale 2005/2006 dont le bilan brut ne dégage qu'un léger excédent céréalier, des zones vulnérables ont été identifiées pour lesquelles un appui s'avère nécessaire.

Dans ce contexte, un programme de soutien à ces populations a été élaboré par la Cellule Crises Alimentaires (CCA) en concertation avec les principaux partenaires intervenant sur le terrain à la demande du Comité Restreint de Concertation Etat- Donateurs (CRC). Ce programme a été présenté à la réunion de la Commission Mixte de Concertation Etat- Donateurs (CMC) le 7 février 2006 par SEM le Premier Ministre et approuvé par ces derniers.

### **Principes directeurs du programme**

La mise en œuvre de ce programme d'actions doit répondre aux principes directeurs suivants :

- Le programme d'actions donne une estimation des besoins globaux d'intervention pour le pays pour la période février -septembre 2006, qui devront être satisfaits par l'ensemble des partenaires, de manière coordonnée ;
- La programmation des actions doit être un processus itératif qui devra s'affiner régulièrement en fonction de l'amélioration des informations (suivi permanent et enquêtes rapides du Système d'Alerte Précoce) et de l'évolution de la situation (aggravation prévisible de la situation dans le temps). Les types d'actions à mettre en œuvre seront

modulés en fonction du type et de l'ampleur des difficultés dans les zones concernées (problèmes de disponibilité, d'accessibilité, nutritionnels, ou spécifiques au mode de vie pastoral). Il conviendra de privilégier le Cash for work (CFW), permettant une augmentation des revenus, dans les zones agricoles, et le Food for work (FFW) dans les zones pastorales à faible disponibilité alimentaire, ainsi que la reconstitution du cheptel, la vente d'aliments pour bétail et les distributions gratuites ciblées.

- Les interventions portant sur le volet alimentaire doivent se concentrer en priorité dans les régions de Dosso, Tahoua et Tillabéri où se situe le plus grand nombre de personnes en difficultés alimentaire ;
- Les interventions nutritionnelles doivent être poursuivies et renforcées dans les quatre régions les plus touchées qui sont Tillabéri, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa. Les deux régions dépassant le seuil d'urgence de 2% de malnutrition aiguë sévère (Maradi et Tillabéri) doivent bénéficier d'un renforcement des interventions de prise en charge immédiate.

## **Stratégies de mise en oeuvre**

### **a. Volet alimentaire**

Les stratégies ci-après sont proposées à l'issue des concertations avec plusieurs partenaires techniques du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires DNP/GCA).

**1. Cash for work (CFW) et/ou food for work (FFW)**  
L'objectif est de permettre à 40 % des ménages des zones très vulnérables et moyennement vulnérables (sur la base d'une moyenne de 7 personnes par ménage) de bénéficier d'un montant de 1 000 F CFA par jour (CFW) ou 5 kg de céréales sèches ou la ration équivalente en céréales- légumineuses et huiles (ration PAM), sur une période de 20 jours de travail par mois pendant trois mois.

#### **2. Banques Céréalières**

A travers cette stratégie, il est prévu l'approvisionnement des banques de céréales créées en 2005 non ravitaillées pour 6 236 tonnes, le renforcement de 400 banques existantes pour environ 2 000 tonnes sur la base des propositions des Comités Sous-Régionaux de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (C/SR/PGCA) et la création d'environ 300 nouvelles banques céréalières pour 3 000 tonnes.

#### **3. Vente de céréales à prix modéré**

Il est prévu que cette opération soit réalisée dans les zones très vulnérables et moyennement vulnérables dès mars 2006.

Le ciblage et la répartition se feront en fonction des données du suivi permanent du SAP.

### **4. Distribution gratuite ciblée**

En dernier recours, lorsque les circonstances l'exigent, et sur la base de résultats d'enquêtes rapides conjointes ou d'informations avérées, des distributions gratuites ciblées peuvent être envisagées.

### **b. Volet nutritionnel**

Le Ministère de la santé Publique, l'UNICEF, l'OMS et le PAM envisagent pour 2006, la prise en charge d'environ 500 000 enfants malnutris parmi lesquels on estime 56 854 seront sévères et 443 146 modérés ; la distribution ciblée d'aliment de complément (Blanket feeding) aux enfants à risque (moins de 3 ans) ; la poursuite de la surveillance nutritionnelle sur l'ensemble du pays ; le renforcement institutionnel et la prévention de la malnutrition à l'endroit des enfants bien portant. Tous les centres de récupération nutritionnelle seront sous la responsabilité directe du Ministère de la Santé Publique en collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant.

### **c. Volet pastoral**

#### **1. Protection du fourrage**

Le Ministère des Ressources Animales (MRA) a élaboré un programme de sensibilisation, de réalisation de 7 000 km de pare-feux dans les zones prioritaires, et de formation de 56 brigades de lutte contre les feux de brousse.

#### **2. Reconstitution du cheptel**

Il est prévu dans les zones concernées par d'importantes pertes de cheptel en 2005 une opération de reconstitution du cheptel à raison de 5 têtes minimum de petits ruminants par ménage identifié. Il est nécessaire d'accompagner cette intervention d'une assistance alimentaire à travers le FFW sur trois mois pour éviter la décapitalisation précoce des animaux distribués.

#### **3. Renforcement des stocks d'intrants zootechniques**

Le MRA a prévu l'achat d'un stock de **3 000 tonnes** d'intrants zootechniques représentant le complément alimentaire de **15 000 UBT**, effectif de cheptel estimé dans les zones déficitaires. Ces aliments pour bétail seront répartis au niveau des départements en fonction des zones déficitaires en pâturages et des besoins selon des modalités qui seront définies le moment venu.

#### 4. Approvisionnement en semences

Le Ministère du Développement Agricole (MDA) prévoit de mettre à la disposition des producteurs d'environ 1500 villages agricoles des semences locales à raison d'une tonne par village soit **1 500 tonnes**.

#### **d. Reconstitution du Stock National de Réserve (SNR)**

L'objectif pour l'année 2006 est de rehausser le Stock National de Sécurité (SNS) à un équivalent de **50 000 tonnes** de céréales (**10.000.000.000 F CFA**).

#### **e. Budget du plan d'action 2006**

**Le budget global** est estimé à **50,6 milliards de F CFA** dont **6,648 milliards** sont **disponibles**. Il reste donc à rechercher d'urgence 43,981 milliards de F CFA soit 81,4 millions de \$ US (Cf. tableau n° en Annexes).

#### **3.2 Lancement d'une enquête d'identification des populations rurales en insécurité alimentaire en regroupement des grands centres urbains par la CC/SAP : Mieux appréhender les composantes de la vulnérabilité péri-urbaine**

L'identification des populations en insécurité alimentaire se fait à travers un dispositif mis en place par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) élargi aux structures nationales et aux partenaires. Toutefois, les renseignements collectés à travers la fiche d'identification des zones vulnérables qui est administrée à tous les départements deux fois par an (en novembre et en avril) ne permettent pas l'identification des populations rurales en

insécurité alimentaire qui se déplacent pour venir s'installer autour des centres urbains. C'est pourquoi, la CC/SAP a initié une enquête ponctuelle au niveau des centres urbains de Niamey, Tillabéri, Dosso, Tahoua, Agadez, Maradi, Zinder et Diffa.

En effet, les migrations massives des populations pour raison d'insécurité alimentaire sont un indicateur pertinent d'alerte pouvant aider, en temps réel, la prise des décisions dans la mise en œuvre d'un programme d'urgence dans les zones qui en sont affectées.

Les regroupements subséquents de ces populations au niveau des grands centres urbains peut être suivi par les démembrements du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) aux niveaux régional et sous-régional.

Cette enquête pourrait être faite de manière régulière, à une fréquence mensuelle, afin de donner aux différents responsables des grandes municipalités du pays, des informations à jour sur la frange de la population flottante en insécurité alimentaire présente dans leur centre urbain respectif.

La stratégie va consister pour chaque Comité Sous-Régional et Régional (CS/R et CR) de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PGCA) de se renseigner périodiquement sur l'arrivée et l'occupation des périphéries et carrefours de grands centres urbains par des populations rurales en insécurité alimentaire à l'aide d'un questionnaire élaboré à cet effet.

## 4. ANNEXES

Tableau n°1 : Bilan fourrager prévisionnel 2005/2006

| Régions      | Disponible<br>pâturage<br>(Tonne MS) | Disponible<br>résidus agricoles<br>(Tonnes MS) | Disponible<br>total<br>(Tonnes MS) | Effectif des<br>animaux en<br>UBT | Besoins UBT<br>(Tonne MS) | Ecart<br>(Tonnes MS) |
|--------------|--------------------------------------|--|------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------|
| Agadez       | 312 340                              | 1 324  | 313 664                            | 110 536                           | 187 911                   | 125 753              |
| Diffa        | 1 859 419                            | 47 764   | 1 907 183                          | 1 559 926                         | 2 651 874                 | - 744 691            |
| Dosso        | 247 141                              | 1 136 099                                      | 1 383 240                          | 575 706                           | 978 700                   | 404 540              |
| Maradi       | 1 133 214                            | 766 906  | 1 900 120                          | 582 482                           | 990 219                   | 909 901              |
| Tahoua       | 1 527 828                            | 260 946  | 1 788 774                          | 1 214 455                         | 2 064 574                 | - 275 799            |
| Tillabéri    | 1 570 158                            | 641 324  | 2 211 483                          | 990 790                           | 1 684 343                 | 527 140              |
| Zinder       | 1 910 234                            | 945 386  | 2 855 620                          | 1 104 060                         | 1 876 902                 | 978 718              |
| CUN          | 7 088                                | 9 120  | 16 208                             | 31 869                            | 54 177                    | - 37 969             |
| <b>Total</b> | <b>8 567 422</b>                     | <b>3 808 870</b>                               | <b>12 376 292</b>                  | <b>6 169 824</b>                  | <b>10 488 701</b>         | <b>1 887 591</b>     |

**Source : DPA/PF/MRA**

Tableau n° 2: Zones pastorales à risques et principales contraintes

| Régions   | Zones déficitaires   | Appréciation              |
|-----------|--|---------------------------|
| Agadez    | Commune d'Agadez, Injigran, Mararaba, Gani, Irhazer, Air, Est et Nord PA d'Aderbissinat  | Faible production à nulle |
| Diffa     | N'gourti   | faible production         |
| Tahoua    | Département de Tchintabaraden : Amoulal, Akayass, Amassaklo, Chinzigaren, Egawane, entre Akayass et Télémcès<br>Département de Tahoua : Takanamatt<br>Département de Keïta : Laba, Tamaské | Faible production à nulle |
| Tillabéri | Département de Ouallam : Banibangou, Kokorbé et Nord-Ouest Mangaizé, Abala   | Faible production à nulle |
| Zinder    | Yogoum, Tadjira, Nord Tesker et extreme Est de Tanout , Termit   | Faible production à nulle |

**Source : DPA/PF/MRA**

Tableau n°3 : Comparaison du bilan fourrager de 2000 à 2005

| Régions      | 2000               | 2001             | 2002               | 2003             | 2004               | 2005             |
|--------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Agadez       | - 152 650          | 129 948          | 34 684             | 128 971          | - 98 890           | 125 753          |
| Diffa        | - 1 533 583        | - 1 829 517      | - 2 078 035        | - 1 404 197      | - 2 380 057        | - 744 691        |
| Dosso        | - 95 952           | 390 718          | - 151 637          | - 71 509         | - 414 534          | 404 540          |
| Maradi       | 228 511            | 27 680           | 92 821             | 89 842           | - 261 705          | 909 901          |
| Tahoua       | 191 880            | 742 167          | - 35 442           | 677 454          | - 661 102          | - 275 799        |
| Tillabéri    | - 784 212          | 1 604 928        | 380 507            | 793 420          | - 611 884          | 527 140          |
| Zinder       | 369 395            | 253 739          | 425 477            | 1 404 197        | - 137 708          | 978 718          |
| CUN          | - 51 230           | - 55 940         | - 56 340           | - 59 878         | - 52 965           | - 37 969         |
| <b>Niger</b> | <b>- 1 827 841</b> | <b>1 319 663</b> | <b>- 1 387 964</b> | <b>1 412 600</b> | <b>- 4 642 219</b> | <b>1 887 591</b> |

**Source : DPA/PF/MRA**



Tableau n°4 : Budget récapitulatif du plan d'action 2006 de la CCA

|  | <b>MONTANT<br/>(F CFA)</b> | <b>QUANTITE<br/>(équivalent)</b> | <b>A RECHERCHER</b>   | <b>OBSERVATIONS</b>                                      |
|--|----------------------------|----------------------------------|-----------------------|--|
| CFW/ FFW                                     | <b>6 396 000 000</b>       |                                  | <b>6 062 000 000</b>  | 334 000 000 disponibles sur FCD                          |
| VPM  | <b>5 000 000 000</b>       | 20 000 tonnes                    | <b>5 000 000 000</b>  | Budget national ?  |
| BC   | <b>2 247 200 000</b>       | 11 236 tonnes                    | <b>2 247 200 000</b>  |  |
| Distribution Gratuite                        | <b>6 000 000 000</b>       | 30 000 tonnes                    | <b>6 000 000 000</b>  |  |
| Reconstitution Cheptel                       | <b>600 000 000</b>         | 40 000 petits ruminants          | <b>600 000 000</b>    |  |
| Protection fourrage                          | <b>210 000 000</b>         | 7 000 kms de pare-feux           | <b>210 000 000</b>    |  |
| Renforcement Stock intrants zootechniques    | <b>360 000 000</b>         | 3 000 tonnes aliment bétail      | <b>228 600 000</b>    | 131 400 000 déjà acquis (FAO + BM)                       |
| Nutrition                                    | <b>16 806 080 880</b>      |                                  | <b>14 162 506 020</b> | 1 250 519 580 F disp. UNICEF<br>1 393 055 280 F disp.PAM |
| Semences d'urgence                           | <b>600 000 000</b>         | 1 500 tonnes semences            | <b>200 000 000</b>    | 400 000 000 F dispo Pjt BM                               |
| Reconstitution SNR                           | <b>10 000 000 000</b>      | 50 000 tonnes                    | <b>6 860 000 000</b>  | 3 140 000 000 F disponible SNS<br>Budget national ?      |
| Enquêtes, Mise en oeuvre Suivi Evaluation 5% | <b>2 410 964 044</b>       | -                                | <b>2 410 964 044</b>  |  |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>50 630 244 924</b>      |                                  | <b>43 981 270 064</b> | <b>6 648 974 860 disponibles</b>                         |

**Source : CCA**

